



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 01979

Numéro SIREN : 382 919 306

Nom ou dénomination : A.C.A.

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2017 sous le numéro de dépôt 558



Jean-Yves LAGARDÈRE

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

8A, rue Robert Schuman
33170 GRADIGNAN

Téléphone : 05 56 89 66 89

Fax : 05 56 89 66 91

Email : jy.lagardere@free.fr

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 10 JAN. 2017

sous le N° 

**Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société
« A.C.A » (RCS BORDEAUX 382 919 306), société à responsabilité limitée,
en société par actions simplifiée.**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société et en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin :

- de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport. Pour ce faire, nous avons pris en compte une situation comptable intermédiaire établie à la date du 30 septembre 2016 sous la responsabilité de l'organe compétent, ainsi que sur la lettre d'intention de la société SOFIMAC Partner à la souscription intégrale à une augmentation de capital d'un montant de 105 000 € assortie d'une prime d'émission de 895 865,25 €, prévue en janvier 2017.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social à la date de l'établissement de notre rapport.

A Gradignan le 5 janvier 2017

Jean Yves LAGARDERE

Commissaire aux comptes

Page 1 sur 1